DOSSIER D'INSCRIPTION SAISON 2018-2019



Contact club : Jérôme Matysiak 06/08/24/61/88 / <u>info@bethunehc.fr</u> <u>http://www.bethunehc.fr</u> retrouvez nous sur facebook et twitter



LE HOCKEY POUR TOUS, FILLES ET GARCONS Loisirs et compétitions

Béthune le 01/08/18,

Chers membres et amis hockeyeurs,

Vous trouverez ci-joint le dossier de demande de licence pour la saison 2018-2019. Merci de le retourner complet.

Il doit comporter :

- Le formulaire dûment complété
- 1 photo (la photo est à adresser par mail info@bethunehc.fr)
- le chèque de cotisation.(possibilité de paiement en plusieurs fois)

Cotisations 2018-2019		
Age	Année de naissance	Cotisation
+ 19 ans compétition	1999 et avant	150 €
+ 16 et étudiant	1998 à 2002	120€
Jeunes U10 à u16	2003 à 201 1	100 €
Adultes loisirs	1997 & avant	80€
Tarif famille :	Pour le même foyer fiscal - 10 % de remise sur la deuxième licence - 20 % de remise sur la troisième licence et les suivantes.	
Modalité de paiement	Par chèque à l'ordre du Béthune Hockey Club	

Engagement compétitions gazon et salle

Dès la catégorie u12, le club engage des équipes en compétitions salle et gazon. Il est important pour vos enfants de participer aux matchs ou tournoi qui se déroulent les samedi aprèsmidi. Il est également essentiel de pouvoir assurer les conduites pour transporter les jeunes.

Nous comptons sur l'engagement de tous sur l'ensemble de la saison.

DOSSIER D'INSCRIPTION SAISON 2018-2019



Contact club : Jérôme Matysiak 06/08/24/61/88 / <u>info@bethunehc.fr</u> <u>http://www.bethunehc.fr</u> retrouvez nous sur facebook et twitter



Contrôle médical

Le contrôle médical concerne l'adhérent souhaitant souscrire une licence de série compétition, loisir, entraîneur et arbitre.

Le certificat médical doit dater de moins d'un an à la date de prise de licence. Sauf indications contraires portées sur le certificat médical, et depuis la saison 2016/17, **celuici est valable 3 ans**.

Dans l'intervalle (saisons N+1 et N+2), lors du renouvellement de la licence, l'adhérent ou son représentant légal est tenu de répondre à **un questionnaire de santé** (QS sport en pièce jointe) dont le contenu est défini par arrêté ministériel.

Ce questionnaire contenant des données médicales, d'ordre confidentiel, **n'est pas remis** aux clubs.

Néanmoins, lors de la souscription de la licence, l'adhérent ou son représentant légal doit compléter le formulaire de demande de licence en :

- renseignant la date de délivrance du dernier certificat médical ;
- attestant avoir complété le questionnaire de santé ;
- attestant que chacune des rubriques du questionnaire de santé a donné lieu à une réponse négative. A défaut, l'adhérent est tenu de produire un nouveau certificat médical pour se voir délivrer une licence.

Le club doit précieusement conserver les certificats médicaux de ses adhérents, mais également les formulaires de demande de licence attestant que ceux-ci ont répondu au questionnaire de santé.

DOSSIER D'INSCRIPTION SAISON 2018-2019



Contact club : Jérôme Matysiak 06/08/24/61/88 / <u>info@bethunehc.fr</u> <u>http://www.bethunehc.fr</u> retrouvez nous sur facebook et twitter



Les nouveaux licenciés catégorie jeunes et les nouveaux licenciés adultes compétition, se verront remettre un maillot du club, réalisé par nos partenaires Allwaysport, spécialiste du Hockey, 187 rue Colbert, 59000 Lille.

Ces maillots sont en matière textile technique et fabriqués par sublimation. Ce procédé permet de les personnaliser et d'imprimer autant de motif que l'on souhaite.

Vous pourrez personnaliser le numéro du maillot et l'inscription au dos.







Merci d'indiquer la taille, le numéro et la personnalisation dans le tableau figurant sur le formulaire de licence. Pour la taille, n'hésitez pas à prendre la taille au-dessus.

Il est également possible de devenir partenaire du club et de faire figurer le nom de votre société sur les maillots des catégories jeunes. N'hésitez pas à nous contacter.

Salutations sportives, Jérôme Matysiak Béthune Hockey Club